

Chargé de production cinéma et audiovisuel

RNCP38766 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	46244, 46264
Code(s) ROME	L1302, L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2024
Date d'échéance	27/03/2027

Certificateur(s)

SOCIETE DE REALISATION IMAGE ET SON - REALIS AUDIOVISUEL · SIRET : 39859857300010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En début de carrière, le chargé de production peut occuper un poste d'assistant de production. La démonstration de ces capacités et la constitution de son réseau professionnel dans la production audiovisuelle lui permettront d'évoluer vers des fonctions avec plus de responsabilités en lien avec la production cinéma ou télévisuelle. Grâce au réseau et à la reconnaissance de ses compétences, il peut exercer comme chargé de production et évoluer vers le poste de directeur de production après plusieurs années d'expérience professionnelle.

Pour que le projet cinématographique et/ou audiovisuel aboutisse et prenne forme, le chargé de production élabore le budget prévisionnel nécessaire à sa réalisation. Responsable des dépenses et des recettes, il détermine les frais indispensables (salaires, repas, moyens techniques) et établit les devis. À lui également de recruter l'équipe technique et artistique, de s'assurer du respect du planning et des enjeux initiaux.

La contribution du chargé de production à la concrétisation d'un projet audiovisuel s'étend à toutes les étapes de son processus de fabrication, depuis la préparation du tournage jusqu'à la postproduction. Sa mission est de finaliser l'élaboration du budget prévisionnel du projet et d'avoir une vigilance toute particulière sur l'organisation et la logistique selon les prévisions financières : location de voitures, de matériels (caméras, micros, amplis, éclairages, etc.), les réservations d'hôtels, les achats de billets de train ou d'avion, etc. Il doit avoir des connaissances étendues en gestion, en droit du travail et des conventions collectives, une bonne connaissance du monde de l'audiovisuel. Une bonne réactivité est indispensable pour permettre de faire face aux imprévus, de régler les problèmes dans l'urgence et de négocier avec un technicien ou un artiste, etc.

Il assure la bonne circulation de l'information, sélectionne et embauche les techniciens, coordonne également les équipes, décroche toutes les autorisations de tournage nécessaires, surveille impérativement le budget... Maillon essentiel de la production, son poste est indispensable.

Travaillant sous statut intermittent mais également en CDI, le chargé de production doit gérer son activité et sa carrière en ayant une bonne vision de son devenir professionnel, en étant ouvert sur les évolutions de la profession, en étant capable de réactualiser ses connaissances et de développer ses compétences afin de répondre au mieux à la demande du marché. Il doit être en évolution permanente et opérer une veille pour lui permettre d'enrichir son univers audiovisuel en se tenant informé des innovations technologiques du secteur.

Le chargé de production évolue dans les secteurs de la production audiovisuelle et cinéma, des chaînes de télévision publiques et privées quelle que soit leur taille, des sociétés de production de publicités, de clips, de documentaires et de films institutionnels...

ACTIVITÉS VISÉES

Formalisation prévisionnelle des moyens techniques, artistiques et financiers d'un projet audiovisuel ou cinématographique lors de sa phase de développement :

Conduite de l'étude de faisabilité d'un projet audiovisuel et/ou cinématographique

en collaboration étroite avec le producteur et le réalisateur :

identification et formalisation des besoins et des choix techniques, humains, logistiques et artistiques au moyen de documents spécifiques essentiels à la fabrication réussie d'un projet audiovisuel.

Estimation des coûts

prévisionnels des différentes étapes d'une production audiovisuelle ou cinématographique (développement, préparation, tournage et postproduction) conformément aux normes de l'industrie et aux exigences du projet.

Recherche de potentielles sources de financement en fonction de l'identité (genre, cible, ...) d'un projet audiovisuel ou cinématographique, de la ligne éditoriale des financeurs et du type de diffusion.

Dimensionnement et contractualisation des ressources matérielles et humaines du tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique :

Optimisation des besoins techniques, matériels et humains en fonction du budget final du projet audiovisuel ou cinématographique et des exigences du commanditaire et des diffuseurs.

Établissement des contrats du personnel administratif, technique et artistique, après avoir procédé au recrutement et à la négociation des contrats de travail, des droits d'auteur et des droits à l'image dans le respect des conventions collectives de l'audiovisuel

ou du cinéma et de la réglementation en vigueur.

Gestion logistique et administrative des moyens matériels et techniques indispensables à la bonne mise en œuvre du projet audiovisuel (caméras, machinerie, lieux de tournage, ...) conformément aux contraintes artistiques et budgétaires données par les différentes parties prenantes de la production (chefs de poste, réalisateur, producteur, ...) et selon les normes juridiques en vigueur.

Préparation administrative de la gestion budgétaire d'une production audiovisuelle (optimisation des ressources, maîtrise des coûts, planification des mouvements financiers, ...).

Suivi des étapes stratégiques de la postproduction et de la livraison du projet audiovisuel ou cinématographique :

Préparation des outils d'organisation administrative et financière des différentes étapes de la postproduction garantissant la livraison du projet

Réajustement des moyens logistiques (matériels, techniques, humains) et évaluation des données financières liées à la postproduction après la réalisation du tournage du projet audiovisuel ou cinématographique

Suivi des étapes clés de la postproduction et finition du projet audiovisuel ou cinématographique en vue de sa livraison aux diffuseurs

Supervision des ressources humaines, financières et documentaires d'un projet audiovisuel et/ ou cinématographique :

Collaboration avec les différentes parties prenantes

d'une production audiovisuelle ou cinématographique (chefs de poste, producteur, réalisateur, représentants du personnel, ...)

au cours des étapes clés (préparation, tournage, postproduction) dans la conception d'outils d'organisation et de suivi logistique, humain et financier.

Finalisation financière et administrative d'un projet de production audiovisuelle et/ou cinématographique et clôture du dossier de production.

Gestion des situations imprévues tout au long du processus de fabrication (préparation, tournage et postproduction) du projet audiovisuel et/ou cinématographique avec les collaborateurs clés impliqués (producteur, réalisateur, chefs de poste, fournisseurs ...).

Maintien de son activité professionnelle et élaboration de stratégies d'évolution dans le domaine du Cinéma et l'Audiovisuel :

Développement de son positionnement professionnel et de ses perspectives de carrière en lien avec le secteur du cinéma et de l'audiovisuel.

Mise en œuvre d'actions de communication et de rencontres professionnelles en vue de créer, développer et entretenir un réseau spécifique au domaine de l'audiovisuel et/ou cinématographique tout au long de sa carrière.

Définition de son engagement auprès de commanditaires du milieu artistique en termes d'opportunités professionnelles et de conditions de travail (matériel, environnement, horaires, ...)

Stratégie de veille technique (process de réalisation et nouvelles technologies), artistique et juridique tout au long de sa carrière ; analyse des opportunités d'évolution dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser le scénario d'un projet de production audiovisuelle et/ou cinématographique, sous l'autorité du producteur et du réalisateur, au travers d'un dépouillement par séquence, en mettant en évidence les contraintes temporelles (marqueurs temps, préminutage, ...) et les besoins techniques, humains et artistiques indispensables au projet (décors, costumes, effets spéciaux, matériels, rôles, ...) pour contribuer à l'élaboration du plan de travail prévisionnel.

Elaborer un rétroplanning prévisionnel en décomposant les tâches des différentes équipes pour chaque étape de production (développement, préparation, tournage et postproduction) dans un tableur en partant de la date finale de livraison (PAD) pour assurer une gestion efficace du temps et des échéances.

Rédiger le plan de travail prévisionnel, sur un support adapté, en répartissant les ressources définies dans le dépouillement (techniques, humaines, artistiques, ...) pour les différentes périodes de tournage et d'un film et en respectant les conventions collectives des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma en vigueur pour établir le devis prévisionnel.

Etablir un devis prévisionnel en s'appuyant sur les documents spécifiques préétablis (plan de travail, rétroplanning, ...) et en respectant le devis type CNC et les réglementations juridiques en vigueur pour estimer la viabilité financière du projet.

Identifier les principaux secteurs générant des émissions de gaz à effet de serre (transport, restauration, énergies, décors, gestion des déchets, stockage des données, ...) selon les exigences du CNC

et en utilisant un outil de calcul homologué par l'industrie audiovisuelle pour contribuer à une stratégie de réduction de l'impact carbone adaptée au projet audiovisuel ou cinématographique.

Identifier les critères des financeurs (identité et format du projet, diversité culturelle, démarche d'écoproduction, ...) en analysant leurs lignes éditoriales et leurs obligations (sociales, légales et environnementales) pour cibler les sources de financement appropriées (institutions publiques, organismes privés, fonds audiovisuels, sociétés de production et de distribution, ...) au projet.

Établir un plan de financement de type CNC à partir des éléments indiqués dans le devis prévisionnel en tenant compte de l'écosystème de la production audiovisuelle (aides publiques, subventions, coproduction, production, diffuseurs, ...) pour contribuer à l'obtention des fonds nécessaires à la réalisation du projet et garantir sa viabilité.

Adapter au réel les besoins en ressources humaines et techniques prédéfinis dans le dépouillement et le budget prévisionnels en adoptant une démarche d'écoproduction et en rééquilibrant les enveloppes budgétaires de chaque poste du devis (salaires techniciens, charges sociales, matériel technique, ...) pour ajuster le plan de travail et préserver l'intégrité artistique de la production audiovisuelle ou cinématographique.

Budgéter les coûts associés aux normes imposées par le cahier des charges des diffuseurs (format image, livraison des mix sonores, stockage des données, ...) en proposant une nouvelle répartition des différentes dépenses pour respecter les exigences de diffusion.

Recruter, en collaboration avec le réalisateur et les chefs de poste, le personnel administratif, technique et artistique au regard des besoins en compétences et aptitudes professionnelles à mobiliser en établissant une cartographie des compétences pour constituer une équipe inclusive permettant de réaliser le projet dans les limites fixées par le cahier des charges (temporelles, financières et artistiques).

Négocier les contrats du personnel administratif, technique et artistique (salaires, défraiements, disponibilités, ...) et les cessions de droits d'auteur (minimum garanti, échancier de paiement, redevances, ...), en rendant des comptes écrits de ses négociations auprès du producteur, pour garantir les exigences budgétaires et juridiques en vigueur (conventions collectives, droit du travail, droit de propriété intellectuelle, droit à l'image).

Formaliser les contrats de travail, les déclarations préalables à l'embauche et les cessions de droit d'auteur au moyen d'outils adaptés (excel, logiciel spécialisé, ...) en ajustant les termes du contrat sur la base des négociations effectuées en amont pour garantir le cadre légal et réglementaire de la fabrication du projet audiovisuel.

Vérifier la disponibilité du matériel technique (caméras, machinerie, décors, ...) et des lieux de tournage (studio, extérieurs, ...) nécessaires à la réalisation du projet audiovisuel en vue de leur acquisition, location ou réservation, en conformité avec les listes de matériel, de décors par séquence et le plan de travail, en sollicitant les autorités concernées et/ou les fournisseurs et prestataires appropriés au sein de son réseau et en ajustant les moyens matériels en cas d'indisponibilité pour respecter les contraintes artistiques et budgétaires de la production.

Rédiger les documents administratifs et juridiques liés à l'acquisition, location ou réservation du matériel (bon de commande) et des lieux de tournage (demande d'autorisation de tournage) en respectant les obligations des parties

prenantes (fournisseurs, prestataires de services, propriétaires des lieux) pour garantir la conformité avec les normes légales et réglementaires en vigueur.

Actualiser le devis détaillé du projet en organisant les moyens techniques, humains, matériels, logistiques et administratifs dans le format imposé par le secteur, le commanditaire ou les plateformes de production étrangère, pour déterminer les coûts effectifs de la production et garantir l'équilibre budgétaire.

Etablir un plan de trésorerie, de type CNC, en s'appuyant sur les contrats, les négociations effectuées auprès des différents financeurs, le devis et le plan de travail, en anticipant et en estimant les mouvements financiers hebdomadaires (encaissements et décaissements) pour échelonner et optimiser les dépenses en vue d'emprunter de l'argent auprès de partenaires financiers.

Concevoir le workflow technique de la postproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique, au moyen d'un outil numérique ou logiciel adapté, en définissant les contraintes de mise en œuvre des normes d'images et de sons demandées par les diffuseurs, pour anticiper leurs impacts sur les étapes de préparation et de tournage et garantir la qualité et la conformité du livrable.

Elaborer le rétroplanning de la postproduction au moyen d'un logiciel adapté, en organisant les différentes étapes techniques (montage, montage son, étalonnage, effets spéciaux, ...) et en répartissant les besoins humains, matériels, logiciels et artistiques nécessaires à la fabrication du projet et en tenant compte des situations de handicap, pour piloter les techniciens (monteur, mixeur, étalonneur, ...) et assurer le respect des délais de livraison définis par les diffuseurs.

Réserver les lieux techniques (montage, mixage, étalonnage, ...) et les moyens humains indispensables aux étapes de la postproduction en renégociant après l'état des lieux financier de fin de tournage les devis auprès des prestataires et les salaires auprès des techniciens, tout en veillant aux conditions d'accueil et de travail des employés (accessibilité, sécurité, environnement, ...), et en établissant un tableau de suivi, pour éviter les dépassements et garantir la bonne fin du programme audiovisuel ou cinématographique.

Ventiler les différentes dépenses de la postproduction (techniciens, laboratoires, salles de montage, studio de mixage, étalonnage, ...) en utilisant le devis détaillé actualisé et en ajustant le plan de trésorerie préétabli pour contrôler la bonne gestion du budget.

Réaliser un bilan comptable de postproduction, conformément à la législation en vigueur, en reprenant l'ensemble des données financières (contrats, factures, salaires, ...) et en évaluant les éventuels écarts budgétaires, pour présenter à l'écrit au producteur délégué une vision globale de l'état financier de la postproduction indispensable à la reddition des comptes du projet audiovisuel ou cinématographique.

Superviser le déroulement de la postproduction en organisant des projections de contrôle à chaque étape clé de la fabrication du projet audiovisuel ou cinématographique (montage, étalonnage, mixage, ...) pour garantir la continuité du workflow et permettre au réalisateur, au producteur et aux techniciens de valider la conformité artistique.

Compiler l'ensemble des données indispensables à la réalisation du générique (fonctions, logos, distributeurs, financeurs, fournisseurs, musique ...) attendu par le graphiste sur un support écrit physique ou numérique, dans le respect des obligations légales et contractuelles des techniciens, des artistes et des partenaires financeurs pour le faire contrôler par le producteur délégué avant validation et diffusion auprès du grand public.

Contrôler les critères qualités image et son du livrable (formats, support de stockage, ...) en respectant les contraintes définies par les diffuseurs pour leur transmettre le « prêt à diffuser » (PAD) du projet audiovisuel ou cinématographique et garantir l'exploitation.

Coordonner les différents chefs de poste (chef opérateur, chef décorateur, ingénieur du son, ...) en collaboration avec le producteur et le réalisateur et en animant des réunions de préparation du projet et en adoptant un mode de communication universelle (support, attractivité, verbal, utilisation de la méthode facile à lire et à comprendre, ...) pour établir les différents outils d'organisation et de suivi d'une production (plan de travail, feuille de service, dépouillement, VFX, ...).

Contrôler les différentes étapes du tournage et de postproduction en sollicitant les équipes pluridisciplinaires et permettant de rédiger un rapport financier au producteur rendant des comptes sur la gestion et le suivi budgétaire pour garantir la bonne livraison du projet.

Veiller à la communication et à la prévention des risques relatifs aux conditions de travail (pénibilité, climat, ...), aux relations entre collaborateurs (violences à caractère sexuel, harcèlement sexuel ou comportements sexistes (VHSS, ...) et aux normes d'hygiène, de sécurité, d'environnement, et d'accessibilité, en collaboration avec les représentants du personnel (syndicats, délégués, référents, ...), pour assurer un cadre de travail respectueux des salariés.

Vérifier les encaissements et décaissements au réel lors des différentes étapes de production du film, en s'appuyant sur le plan de trésorerie et en calculant au moyen d'un tableur les dépenses engagées et écarts éventuels avec le

budget prévu, pour maintenir et réajuster au besoin la répartition des enveloppes budgétaires préétablies dans le devis détaillé en phase de préparation du projet.

Réaliser la reddition des comptes conformément aux normes légales et en justifiant les dépenses du projet et sa démarche de développement durable en fonction des différents postes du devis permettant la transparence et la traçabilité financière pour clôturer l'exercice de la production audiovisuelle et/ou cinématographique et rendre des comptes aux partenaires financiers.

Archiver l'ensemble de la documentation administrative utilisée et recensée tout au long de la fabrication du projet (factures, devis, contrats de travail, contrats partenaires, bilans, cessions de droit, autorisations, ...) en vérifiant sa conformité légale et réglementaire et en la centralisant dans un espace de stockage numérique adapté pour permettre au producteur délégué de résoudre d'éventuels litiges futurs et de répondre à ses obligations contractuelles (auteur, distributeur, CNC, ...).

Informar le producteur et le réalisateur des dysfonctionnements et imprévus en utilisant un mode de communication approprié (comptes-rendus, réunions de travail, ...) et en s'appuyant sur le rapport journalier de production rédigé par le scripte en vue de participer à la définition et la mise en œuvre de solutions créatives, techniques et organisationnelles respectueuses des intentions artistiques, environnementales et budgétaires pour réajuster le plan de travail en conséquence.

Réagir rapidement aux imprévus et dysfonctionnements opérationnels (matériels, humains et logistiques) remontés par les chefs de poste ou relevés dans les documents d'organisation du projet en sollicitant les parties prenantes concernées (les différentes équipes du projet, les fournisseurs, ...) pour trouver des solutions et ainsi garantir le déroulement de la production et la postproduction.

Élaborer son projet d'activité professionnelle dans les milieux de l'audiovisuel et/ou du cinéma, selon ses aspirations et inclinations personnelles et en évaluant les potentialités des différents secteurs (cinéma, télévision, publicité, documentaire, ...) pour déterminer et faire évoluer son positionnement tout au long de sa carrière.

Constituer un réseau relationnel au sein de son secteur d'activité, en identifiant et en mettant en œuvre les actions favorisant son insertion dans sa communauté professionnelle (participation aux salons professionnels, utilisation de plateformes en ligne, projets collaboratifs ou associatifs, ...) permettant l'établissement de contacts porteurs d'opportunités pour développer et pérenniser son activité professionnelle.

Établir des liens durables avec des collaborateurs et des commanditaires pendant et hors périodes de production, en construisant des relations de confiance et d'estime mutuelle pour favoriser les sollicitations professionnelles et projets de collaboration.

Évaluer les propositions de collaboration sur des productions, au moyen d'un tableau analytique, en déterminant leur intérêt technique et artistique et leur portée pour sa carrière, pour sélectionner les projets sur lesquels s'impliquer professionnellement.

Négocier son engagement sur les productions sélectionnées, en définissant avec les commanditaires ses conditions de travail (horaires, salaires, environnement, ...) et les moyens matériels mis à disposition (outils de travail, équipement de sécurité, ...), en tenant compte des normes légales en vigueur (droit du travail, conventions collectives, ...), pour garantir son implication dans le projet et la viabilité de son activité.

Veiller au maintien et à l'évolution de ses compétences techniques et artistiques, en définissant une méthode de veille technique adaptée (analyse du marché du travail, abonnement à des newsletters spécialisées, réalisation d'interviews auprès de professionnels, ...) et en

enrichissant ses références en matière de droit, d'écoproduction, d'inclusivité, de législation du travail, des conventions collectives pour assurer son attractivité professionnelle et son employabilité auprès des commanditaires du secteur audiovisuel et/ou cinématographique.

Blocs de compétences

RNCP38766BC01 — Gérer le processus de fabrication d'un projet audiovisuel ou cinématographique

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le scénario d'un projet de production audiovisuelle et/ou cinématographique, sous l'autorité du producteur et du réalisateur, au travers d'un dépouillement par séquence, en mettant en évidence les contraintes temporelles (marqueurs temps, préminutage, ...) et les besoins techniques, humains et artistiques indispensables au projet (décors, costumes, effets spéciaux, matériels, rôles, ...) pour contribuer à l'élaboration du plan de travail prévisionnel.

Elaborer un rétroplanning prévisionnel en décomposant les tâches des différentes équipes pour chaque étape de production (développement, préparation, tournage et postproduction) dans un tableur en partant de la date finale de

livraison (PAD) pour assurer une gestion efficace du temps et des échéances.

Rédiger le plan de travail prévisionnel, sur un support adapté, en répartissant les ressources définies dans le dépouillement (techniques, humaines, artistiques, ...) pour les différentes périodes de tournage et d'un film et en respectant les conventions collectives des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma en vigueur pour établir le devis prévisionnel.

Etablir un devis prévisionnel en s'appuyant sur les documents spécifiques préétablis (plan de travail, rétroplanning, ...) et en respectant le devis type CNC et les réglementations juridiques en vigueur pour estimer la viabilité financière du projet.

Identifier les principaux secteurs générant des émissions de gaz à effet de serre (transport, restauration, énergies, décors, gestion des déchets, stockage des données, ...) selon les exigences du CNC

et en utilisant un outil de calcul homologué par l'industrie audiovisuelle pour contribuer à une stratégie de réduction de l'impact carbone adaptée au projet audiovisuel ou cinématographique.

Identifier les critères des financeurs (identité et format du projet, diversité culturelle, démarche d'écoproduction, ...) en analysant leurs lignes éditoriales et leurs obligations (sociales, légales et environnementales) pour cibler les sources de financement appropriées (institutions publiques, organismes privés, fonds audiovisuels, sociétés de production et de distribution, ...) au projet.

Établir un plan de financement de type CNC à partir des éléments indiqués dans le devis prévisionnel en tenant compte de l'écosystème de la production audiovisuelle (aides publiques, subventions, coproduction, production, diffuseurs, ...) pour contribuer à l'obtention des fonds nécessaires à la réalisation du projet et garantir sa viabilité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle (épreuves écrite et orale)

RNCP38766BC02 — Organiser une production audiovisuelle ou cinématographique sur le plan administratif et budgétaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Adapter au réel les besoins en ressources humaines et techniques prédéfinis dans le dépouillement et le budget prévisionnels en adoptant une démarche d'écoproduction et en rééquilibrant les enveloppes budgétaires de chaque poste du devis (salaires techniciens, charges sociales, matériel technique, ...) pour ajuster le plan de travail et préserver l'intégrité artistique de la production audiovisuelle ou cinématographique.

Budgéter les coûts associés aux normes imposées par le cahier des charges des diffuseurs (format image, livraison des mix sonores, stockage des données, ...) en proposant une nouvelle répartition des différentes dépenses pour respecter les exigences de diffusion.

Recruter, en collaboration avec le réalisateur et les chefs de poste, le personnel administratif, technique et artistique au regard des besoins en compétences et aptitudes professionnelles à mobiliser en établissant une cartographie des compétences pour constituer une équipe inclusive permettant de réaliser le projet dans les limites fixées par le cahier des charges (temporelles, financières et artistiques).

Négocier les contrats du personnel administratif, technique et artistique (salaires, défraiements, disponibilités, ...) et les cessions de droits d'auteur (minimum garanti, échancier de paiement, redevances, ...), en rendant des comptes écrits de ses négociations auprès du producteur, pour garantir les exigences budgétaires et juridiques en vigueur (conventions collectives, droit du travail, droit de propriété intellectuelle, droit à l'image).

Formaliser les contrats de travail, les déclarations préalables à l'embauche et les cessions de droit d'auteur au moyen d'outils adaptés (excel, logiciel spécialisé, ...) en ajustant les termes du contrat sur la base des négociations effectuées en amont pour garantir le cadre légal et réglementaire de la fabrication du projet audiovisuel.

Vérifier la disponibilité du matériel technique (caméras, machinerie, décors, ...) et des lieux de tournage (studio, extérieurs, ...) nécessaires à la réalisation du projet audiovisuel en vue de leur acquisition, location ou réservation, en conformité avec les listes de matériel, de décors par séquence et le plan de travail, en sollicitant les autorités concernées et/ou les fournisseurs et prestataires appropriés au sein de son réseau et en ajustant les moyens matériels en cas d'indisponibilité pour respecter les contraintes artistiques et budgétaires de la production.

Rédiger les documents administratifs et juridiques liés à l'acquisition, location ou réservation du matériel (bon de commande) et des lieux de tournage (demande d'autorisation de tournage) en respectant les obligations des parties prenantes (fournisseurs, prestataires de services, propriétaires des lieux) pour garantir la conformité avec les normes légales et réglementaires en vigueur.

Actualiser le devis détaillé du projet en organisant les moyens techniques, humains, matériels, logistiques et administratifs dans le format imposé par le secteur, le commanditaire ou les plateformes de production étrangère, pour déterminer les coûts effectifs de la production et garantir l'équilibre budgétaire.

Etablir un plan de trésorerie, de type CNC, en s'appuyant sur les contrats, les négociations effectuées auprès des différents financeurs, le devis et le plan de travail, en anticipant et en estimant les mouvements financiers hebdomadaires (encaissements et décaissements) pour échelonner et optimiser les dépenses en vue d'emprunter de l'argent auprès de partenaires financiers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle (épreuves écrite et orale)

RNCP38766BC03 — Finaliser un projet audiovisuel ou cinématographique par le processus de postproduction

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir le workflow technique de la postproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique, au moyen d'un outil numérique ou logiciel adapté, en définissant les contraintes de mise en œuvre des normes d'images et de sons demandées par les diffuseurs, pour anticiper leurs impacts sur les étapes de préparation et de tournage et garantir la qualité et la conformité du livrable.

Elaborer le rétroplanning de la postproduction au moyen d'un logiciel adapté, en organisant les différentes étapes techniques (montage, montage son, étalonnage, effets spéciaux, ...) et en répartissant les besoins humains, matériels, logiciels et artistiques nécessaires à la fabrication du projet et en tenant compte des situations de handicap, pour piloter les techniciens (monteur, mixeur, étalonneur, ...) et assurer le respect des délais de livraison définis par les diffuseurs.

Réserver les lieux techniques (montage, mixage, étalonnage, ...) et les moyens humains indispensables aux étapes de la postproduction en renégociant après l'état des lieux financier de fin de tournage les devis auprès des prestataires et les salaires auprès des techniciens, tout en veillant aux conditions d'accueil et de travail des employés (accessibilité, sécurité, environnement, ...), et en établissant un tableau de suivi, pour éviter les dépassements et garantir la bonne fin du programme audiovisuel ou cinématographique.

Ventiler les différentes dépenses de la postproduction (techniciens, laboratoires, salles de montage, studio de mixage, étalonnage, ...) en utilisant le devis détaillé actualisé et en ajustant le plan de trésorerie préétabli pour contrôler la bonne gestion du budget.

Réaliser un bilan comptable de postproduction, conformément à la législation en vigueur, en reprenant l'ensemble des données financières (contrats, factures, salaires, ...) et en évaluant les éventuels écarts budgétaires, pour présenter à l'écrit au producteur délégué une vision globale de l'état financier de la postproduction indispensable à la reddition des comptes du projet audiovisuel ou cinématographique.

Superviser le déroulement de la postproduction en organisant des projections de contrôle à chaque étape clé de la fabrication du projet audiovisuel ou cinématographique (montage, étalonnage, mixage, ...) pour garantir la continuité du workflow et permettre au réalisateur, au producteur et aux techniciens de valider la conformité artistique.

Compiler l'ensemble des données indispensables à la réalisation du générique (fonctions, logos, distributeurs, financeurs, fournisseurs, musique ...) attendu par le graphiste sur un support écrit physique ou numérique, dans le respect des obligations légales et contractuelles des techniciens, des artistes et des partenaires financeurs pour le faire contrôler par le producteur délégué avant validation et diffusion auprès du grand public.

Contrôler les critères qualités image et son du livrable (formats, support de stockage, ...) en respectant les contraintes définies par les diffuseurs pour leur transmettre le « prêt à diffuser » (PAD) du projet audiovisuel ou cinématographique et garantir l'exploitation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle (épreuves écrite et orale)

RNCP38766BC04 — Encadrer les équipes et le suivi budgétaire d'une production audiovisuelle ou cinématographique

LISTE DE COMPÉTENCES

Coordonner les différents chefs de poste (chef opérateur, chef décorateur, ingénieur du son, ...) en collaboration avec le producteur et le réalisateur et en animant des réunions de préparation du projet et en adoptant un mode de communication universelle (support, attractivité, verbal, utilisation de la méthode facile à lire et à comprendre, ...) pour établir les différents outils d'organisation et de suivi d'une production (plan de travail, feuille de service, dépouillement, VFX, ...).

Contrôler les différentes étapes du tournage et de postproduction en sollicitant les équipes pluridisciplinaires et permettant de rédiger un rapport financier au producteur rendant des comptes sur la gestion et le suivi budgétaire

pour garantir la bonne livraison du projet.

Veiller à la communication et à la prévention des risques relatifs aux conditions de travail (pénibilité, climat, ...), aux relations entre collaborateurs (violences à caractère sexuel, harcèlement sexuel ou comportements sexistes (VHSS, ...) et aux normes d'hygiène, de sécurité, d'environnement, et d'accessibilité, en collaboration avec les représentants du personnel (syndicats, délégués, référents, ...), pour assurer un cadre de travail respectueux des salariés.

Vérifier les encaissements et décaissements au réel lors des différentes étapes de production du film, en s'appuyant sur le plan de trésorerie et en calculant au moyen d'un tableur les dépenses engagées et écarts éventuels avec le budget prévu, pour maintenir et réajuster au besoin la répartition des enveloppes budgétaires préétablies dans le devis détaillé en phase de préparation du projet.

Réaliser la reddition des comptes conformément aux normes légales et en justifiant les dépenses du projet et sa démarche de développement durable en fonction des différents postes du devis permettant la transparence et la traçabilité financière pour clôturer l'exercice de la production audiovisuelle et/ou cinématographique et rendre des comptes aux partenaires financiers.

Archiver l'ensemble de la documentation administrative utilisée et recensée tout au long de la fabrication du projet (factures, devis, contrats de travail, contrats partenaires, bilans, cessions de droit, autorisations, ...) en vérifiant sa conformité légale et réglementaire et en la centralisant dans un espace de stockage numérique adapté pour permettre au producteur délégué de résoudre d'éventuels litiges futurs et de répondre à ses obligations contractuelles (auteur, distributeur, CNC, ...).

Informier le producteur et le réalisateur des dysfonctionnements et imprévus en utilisant un mode de communication approprié (comptes-rendus, réunions de travail, ...) et en s'appuyant sur le rapport journalier de production rédigé par le scripte en vue de participer à la définition et la mise en œuvre de solutions créatives, techniques et organisationnelles respectueuses des intentions artistiques, environnementales et budgétaires pour réajuster le plan de travail en conséquence.

Réagir rapidement aux imprévus et dysfonctionnements opérationnels (matériels, humains et logistiques) remontés par les chefs de poste ou relevés dans les documents d'organisation du projet en sollicitant les parties prenantes concernées (les différentes équipes du projet, les fournisseurs, ...) pour trouver des solutions et ainsi garantir le déroulement de la production et la postproduction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle (épreuves écrite et orale)

RNCP38766BC05 — Gérer son réseau et son développement professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer son projet d'activité professionnelle dans les milieux de l'audiovisuel et/ou du cinéma, selon ses aspirations et inclinations personnelles et en évaluant les potentialités des différents secteurs (cinéma, télévision, publicité, documentaire, ...) pour déterminer et faire évoluer son positionnement tout au long de sa carrière.

Constituer un réseau relationnel au sein de son secteur d'activité, en identifiant et en mettant en œuvre les actions favorisant son insertion dans sa communauté professionnelle (participation aux salons professionnels, utilisation de plateformes en ligne, projets collaboratifs ou associatifs, ...) permettant l'établissement de contacts porteurs d'opportunités pour développer et pérenniser son activité professionnelle.

Établir des liens durables avec des collaborateurs et des commanditaires pendant et hors périodes de production, en construisant des relations de confiance et d'estime mutuelle pour favoriser les sollicitations professionnelles et projets de collaboration.

Évaluer les propositions de collaboration sur des productions, au moyen d'un tableau analytique, en déterminant leur intérêt technique et artistique et leur portée pour sa carrière, pour sélectionner les projets sur lesquels s'impliquer professionnellement.

Négocier son engagement sur les productions sélectionnées, en définissant avec les commanditaires ses conditions de travail (horaires, salaires, environnement, ...) et les moyens matériels mis à disposition (outils de travail, équipement de sécurité, ...), en tenant compte des normes légales en vigueur (droit du travail, conventions collectives, ...), pour garantir son implication dans le projet et la viabilité de son activité.

Veiller au maintien et à l'évolution de ses compétences techniques et artistiques, en définissant une méthode de veille technique adaptée (analyse du marché du travail, abonnement à des newsletters spécialisées, réalisation d'interviews auprès de professionnels, ...) et en

enrichissant ses références en matière de droit, d'écoproduction, d'inclusivité, de législation du travail, des conventions collectives pour assurer son attractivité professionnelle et son employabilité auprès des commanditaires du secteur audiovisuel et/ou cinématographique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises faisant appel aux chargés de production sont celles qui interviennent à divers titres dans la conception, la production, la réalisation et la diffusion d'objets filmés – fictions (courts, moyens et longs-métrages), documentaires, publicités, clips musicaux, films institutionnels... et relèvent quasiment exclusivement du secteur de l'audiovisuel et du cinéma, et des

chaînes de télévision publiques et privées quel que soit la taille.

Le Chargé de production travaille en général sous l'autorité d'un producteur. On retrouve l'intitulé de Chargé de production dans les sociétés de production cinéma et télévision. Il pourra évoluer vers un poste de Directeur de production et de producteur dans l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel.

Pour la réalisation d'un film, d'une émission, le Chargé de production a une mission indispensable. Il doit superviser la production et assurer toute la logistique des tournages, des enregistrements ainsi que des répétitions. Le Chargé de production évolue dans les secteurs de la production audiovisuelle et cinéma, des chaînes de télévision publiques et privées quelle que soit leur taille, des sociétés de production de publicités, de clips, de documentaires et de films institutionnels...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant de production

Chargé de production

Administrateur de production

Directeur de production

Assistant régie

Régisseur général

Chargé de post-production

Directeur de post-production

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- toute personne titulaire d'un baccalauréat ou équivalent (niveau 4).
- ou
- pour les candidats sans diplôme de niveau 4, une expérience de 2 ans minimum dans le secteur de l'audiovisuel et/ou du cinéma doit être prouvée (Attestation Employeur Mensuelle ou équivalent).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Effectuer un stage de 8 semaines minimum dans le secteur visé par la certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, VAE

Le jury est composé de 3 membres :

un Président de jury, professionnel qualifié et impliqué dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel (externe à l'organisme certificateur)

un professionnel exerçant des fonctions de Chargé de production (externe à l'organisme certificateur)

un représentant de la direction pédagogique de l'établissement

Base légale

Date de décision	27/03/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2027
Date de dernière délivrance possible	27/03/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	16	0	92 %	100 %
2020	7	0	75 %	60 %
2019	17	0	75 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35440

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31173, RNCP34194, RNCP34702, RNCP34708, RNCP35440, RNCP35860

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://esra.edu/formations/formations-professionnelles/charge-de-production/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38766/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1

Régions couvertes	2
Prix indicatif	9 500 €
Durée	780 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	56 %
Période	10/2024 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	13
Montant total engagé	108 136 €
Coût moyen par dossier	8 318 €
Durée moyenne	785 h
Période	09/2024 – 07/2026
Reste à charge titulaire	39 %
France compétences	38 %
OPCO	16 %
France Travail	4 %
Régions	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.